

BATZ-SUR-MER

SANTÉ. Au bout de trois ans, le centre municipal de santé s'autofinance



De gauche à droite, Lucie Ferrari, Julie Chang, Marie-Catherine Lehuédé (maire), Cecilia Yebga-Odinet et Didier Spindler BSM

C'était une promesse électorale de la liste de Marie-Catherine Lehuédé lors des dernières élections municipales: pallier le départ des médecins locaux en ouvrant un Centre municipal de santé (CMS). La promesse a été tenue, puisque le CMS a ouvert ses portes au public le 27 septembre 2021. « Je suis très heureuse et très fière d'avoir porté ce projet dans un contexte de désertification médicale qui touche de nombreux territoires, dont notre presqu'île. Grâce à notre CMS, les Batziennes et les Batziens bénéficient aujourd'hui d'un très bon accès à la médecine générale, mais aussi à certaines spécialités. Mieux encore, et comme nous l'avions envisagé dès le début, grâce aux recettes liées aux consultations médicales, et

grâce aux différentes subventions, le centre s'autofinance depuis cette année», se réjouit la maire.

Une équipe investie

Au 15 septembre 2024, l'équipe du CMS était composée de: Marie-Catherine Lehuédé, directrice du CMS, Anne Le Bourg, adjointe en charge de la santé, Lucie Ferrari, médecin généraliste et coordinatrice, Aurélie Moutou, pédiatre, Julie Chang, médecin généraliste, Cécilia Yebga-Odinet, médecin généraliste, Denis Spindler, médecin généraliste. Précisons que d'autres médecins généralistes remplacent les médecins en poste durant leurs congés.

Par ailleurs, des consultations et vacations de spécialistes sont assurées par un rhumatologue

et un médecin généraliste ayant des compétences en dermatologie.

Deux secrétaires médicales à temps plein, une assistante médicale à temps plein et une infirmière Asalée complètent l'équipe et la supervision administrative et budgétaire est assurée par les services administratifs de la mairie.

■ **Centre municipal de santé: 1, place de la Gare, 0240237712, cms@mairie-batzsurmer.fr. Accueil: du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi, de 9h à 12h. Consultations: du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi, de 9h à 13h. Prise de rendez-vous possible sur www.doctolib.fr**

→ Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

- 40552 consultations depuis l'ouverture: 1704 en 2021 (ouverture le 27 septembre), 11700 en 2022, 14128 en 2023, 13020 en 2024 (au 24 septembre).
 - Budget primitif 2024: 771252,81 € de fonctionnement et 20199,90 € en investissement.
 - 3168 déclarations de médecin traitant au 24 septembre.
- Et la participation communale au budget annexe du CMS (subventions d'équilibre versées par la commune au budget annexe du CMS) est en diminution chaque année. Elle est même

devenue nulle en 2024:

- 2021: 71950,00 €, compte administratif (ouverture le 27 septembre),
- 2022: 118865,43 €, compte administratif,
- 2023: 68160,98 €, compte financier unique,
- 2024: 0 €, budget primitif.

Il convient de rappeler que les médecins et secrétaires travaillant au CMS sont salariés par la commune. L'intégralité des recettes liées aux consultations et aux différentes subventions abonde exclusivement le budget communal.